

160 quintaux de kif saisis en 2009

PRÈS DE 3 569 individus ont été interpellés durant le premier trimestre 2009 dont 22 étrangers.

■ FOUAD IRNATENE

La drogue. Voilà un phénomène devant lequel le gouvernement risque de « piétiner ». Les saisies se multiplient et l'on parle de cartels de cette substance prohibée. L'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (Onlcedt), vient de rendre publics des chiffres qui donnent le tournis aux services sécuritaires concernés. Plus de 16 tonnes de résine de cannabis ont été saisies durant le premier trimestre 2009. « Au total 16 454,2 kg de résine de cannabis (kif), 80 gr de graines de cannabis, de 384 plants de cannabis, ont été saisis par les services de lutte contre la drogue, selon le bilan du premier trimestre 2009 », a indiqué le directeur général de l'Office, Abdelmalek Sayah. Ces différentes saisies ont été, précisons-le, effectuées dans des régions réputées pour le trafic de drogue telles que Ain Témouchent et Béchar.

Deux wilayas où cette matière circule librement en dépit des efforts colossaux des services concernés. Le bilan présenté par le premier responsable de l'Onlcedt fait également ressortir la saisie de 18 785 comprimés de psychotropes et de 800 millilitres de solution psychotrope de différentes marques. La Gendarmerie nationale, la Sûreté nationale ainsi que les Douanes algériennes ont eu à élucider, selon la même source, 2 262 affaires, dont 604 liées au trafic et à la commercialisation de la drogue.

Parmi ces affaires traitées, 88 concernent la commercialisation de psychotropes, deux affaires de trafic de cocaïne, et deux autres affaires ont trait au trafic et à la commercialisation de crack. En termes de chiffres, M. Sayah a évoqué également 1 656 affaires relatives à la détention et à l'usage de drogue qui ont été traitées durant cette période. Pas moins de 1 554 concernent la détention et l'usage de résine de cannabis, 95 affaires de détention et usage de psychotropes,

deux affaires de détention et l'usage de cocaïne et cinq de détention et usage d'héroïne.

A noter que depuis le début 2008 jusqu'à la fin du 1^{er} trimestre 2009, les unités de la Gendarmerie nationale ont saisi plus de 45 tonnes de kif. S'agissant des mis en cause, le directeur général de l'Onlcedt a indiqué que les investigations menées, dans ce cadre, par les services concernés ont abouti à l'interpellation de 3 569 individus. En guise d'arguments, Abdelmalek Sayah a expliqué : « Sur ces 3 569 individus interpellés, on dénombre 1 079 trafiquants, et 2 165 usagers de résine de cannabis et d'opium, 134 trafiquants et 155 usagers de psychotropes, huit trafiquants et usagers de cocaïne et deux cultivateurs de cannabis et d'opium. »

Parmi les personnes interpellées durant le premier trimestre 2009 on a recensé 22 étrangers, dont 6 Nigériens, 5 Maliens, 3 Libériens, 1 Tunisien et six autres dont la nationalité n'a pas été précisée.

F. I.